

Information sur le dispositif de sécurisation du site de l'aérodrome et du parc des sports

En complément de la reprise des enrobés, un dispositif de deux poutres rétractables sera installé Rue du Stade en remplacement des trois gabions actuels.



Ce système permettra une gestion plus aisée des ouvertures/fermetures du site et également une sécurisation des espaces notamment lors des manifestations.

Une limitation de vitesse à 30 km/h sera également mise en place aux abords de cet aménagement.